

5 64  
Séance du 22 Décembre 1931

La Com. des Départements Libérés de l'invasion s'est réunie sous la présidence de M. Lugol Président

Présents : MM. Roussel, A de la Grange Japy, Joubert, Montfeyllart

Après exposé de M. Roussel sur le projet de loi n° 772 tendant à abroger l'art. 11 de la loi du 2 mars 1928 qui prévoyait un régime spécial de douane pour les prestations en nature destinées à la reconstruction des régions libérées », la Commission se prononce pour l'adoption de ce projet et nomme M. A de la Grange rapporteur pour avis

M. A de la Grange donne lecture de son rapport (~~755~~) sur la proposition de loi n° 755 tendant à compléter l'art. 12 de la loi du 7 avril 1919 sur le rempli des indemnités de dommages de guerre allouées aux communes - les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Com.

M. le Président donne lecture d'un télégramme émanant de la Section du Nord de l'Union des Victimes de la Guerre et des Anciens Combattants, signalant que de nouveaux emplois sont vacants au service des Assurances Sociales et demandant que ces emplois soient réservés aux fonctionnaires du cadre spécial des auxiliaires victimes de la guerre ou anciens combattants.

La Commission prend acte de ce télégramme et prie M. Lugol d'intervenir par lettre auprès du Ministre du Travail pour lui rappeler les engagements pris à ce sujet par des précédents